
**Modélisation des informations
de la construction et autres
processus numériques utilisés en
construction — Méthodologie de
description, de création et de gestion
des propriétés dans les dictionnaires
de données interconnectés**

*Building information modelling and other digital processes used
in construction — Methodology to describe, author and maintain
properties in interconnected data dictionaries*

ISO 23386:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f5e89f8b-c916-4d44-9895-6aa2df080e74/iso-23386-2020>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 23386:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/f5e89f8b-c916-4d44-9895-6aa2df080e74/iso-23386-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Règles de définition des propriétés et des groupes de propriétés	5
4.1 Généralités	5
4.2 Propriété	6
4.3 Groupe de propriétés	6
4.4 Liste d'attributs	6
4.4.1 Attributs d'une propriété	6
4.4.2 Attributs d'un groupe de propriétés	21
5 Règles pour la création et la gestion des propriétés et des groupes de propriétés	29
5.1 Interactions entre les utilisateurs, les experts et les dictionnaires de données	29
5.2 Description des actions	31
5.2.1 Généralités	31
5.2.2 Demandes	32
5.2.3 Gestion des doublons	33
5.3 Désignation des documents de référence	33
5.3.1 Documents de normalisation	33
5.3.2 Documents de réglementation	33
5.3.3 Autres documents	34
5.4 Liste des attributs des demandes	34
5.5 Liens entre dictionnaires de données, partage et mise en correspondance des propriétés et des groupes de propriétés	36
5.6 Interconnexion de dictionnaires de données	36
6 Gouvernance d'un dictionnaire de données	36
6.1 Généralités	36
6.2 Structure de gestion des experts	36
6.3 Collèges d'experts	37
6.3.1 Généralités	37
6.3.2 Missions des collèges d'experts	37
6.3.3 Avis des collèges d'experts	37
7 Gouvernance d'un réseau de dictionnaires de données	37
Annexe A (informative) Mise en œuvre du processus pour un fabricant recherchant des propriétés de produits en lien avec les réglementations sur les incendies	38
Annexe B (informative) Exemples de composition d'une structure de gestion	40
Annexe C (informative) Exemples de grandeurs de base et de grandeurs dérivées	42
Annexe D (informative) Exemple de composition d'un collège d'experts	44
Bibliographie	45

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique CEN/TC 442 du Comité européen de normalisation (CEN), *Modélisation des informations de la construction (BIM)*, en collaboration avec le comité technique ISO/TC 59 de l'ISO, *Bâtiments et ouvrages de génie civil*, sous-comité SC 13, *Organisation et numérisation des informations relatives aux bâtiments et ouvrages de génie civil, y compris modélisation des informations de la construction (BIM)*, conformément à l'Accord de coopération technique établi entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Dans l'environnement numérique de la construction, il n'existera jamais de dictionnaire de données unique contenant toutes les définitions nécessaires pour tous les domaines du BIM. Différents groupes, éventuellement de différents pays, ont créé ou vont créer des dictionnaires de données séparés, spécialisés en fonction de leurs besoins, suivant leur législation et leur culture. Nous sommes et serons confrontés à divers dictionnaires de données séparés. Ils pourront même être hébergés sur la même plate-forme, mais en étant logiquement séparés.

Pour l'avenir du BIM, il est important de s'assurer que ces dictionnaires de données peuvent être interopérables dans les outils et applications.

- Les éléments des dictionnaires de données doivent être décrits au moyen des mêmes attributs. Si cette exigence est adoptée et suivie par tous les fournisseurs de dictionnaires de données, cela devient possible de faire correspondre les propriétés d'un dictionnaire de données à celles d'autres dictionnaires de données. Cela peut permettre la réutilisation des propriétés et l'harmonisation des propriétés entre dictionnaires de données. De plus, cette étape est importante, car elle permet aux applications BIM d'utiliser plusieurs dictionnaires de données de la même manière.
- La gouvernance des dictionnaires de données doit suivre les mêmes règles, dans le respect de la création et du développement du contenu des dictionnaires de données.

En effet, il est présumé que les dictionnaires de données sont indépendants les uns des autres et qu'ils sont liés dans un réseau coordonné de dictionnaires de données (il peut aussi exister plusieurs de ces réseaux). Les dictionnaires de données sont liés au sein du réseau, ce qui se manifeste, par exemple, par l'utilisation d'un attribut spécifique qui établit une correspondance entre des propriétés et des groupes de propriétés de différents dictionnaires de données. Tout dictionnaire de données qui fait partie du réseau de dictionnaires de données coordonnés est indépendant, c'est-à-dire qu'il dispose de ses propres processus et comités en charge du contrôle de son développement et de son évolution. Néanmoins, tous suivent les mêmes règles de description et de gouvernance décrites dans le présent document.

Le présent document spécifie les attributs permettant de définir les propriétés et groupes de propriétés d'un dictionnaire de données individuel, ainsi que les processus et les commissions/rôles de gouvernance d'un dictionnaire de données individuel dans un réseau de dictionnaires de données coordonnés. Un processus de gouvernance décrit la manière dont un dictionnaire de données individuel traite les requêtes et les demandes de modification et l'extension des requêtes à d'autres dictionnaires de données liés; les informations des autres dictionnaires de données liés sur la modification en question font partie intégrante de ce processus.

Le présent document contribue à garantir la qualité et l'unicité des descriptions de propriétés et à éviter la création de doublons.

Modélisation des informations de la construction et autres processus numériques utilisés en construction — Méthodologie de description, de création et de gestion des propriétés dans les dictionnaires de données interconnectés

1 Domaine d'application

Le présent document établit les règles de définition des propriétés utilisées dans la construction, ainsi qu'une méthodologie pour leur création et leur gestion, en vue d'un partage numérique fluide et fiable entre les parties intéressées selon un processus BIM.

Concernant la définition des propriétés et des groupes de propriétés, le présent document fournit:

- les définitions des propriétés et groupes de propriétés sous forme de listes d'attributs;
- les définitions de tous les attributs spécifiés.

Pour le processus de création et de gestion, le présent document fournit:

- les définitions des demandeurs et leurs rôles;
- les définitions des experts et collègues d'experts et leurs rôles;
- les définitions des attributs des demandes;
- les définitions des attributs des experts;
- des exigences visant à établir les règles de gestion pour interconnecter les dictionnaires de données à l'aide d'un processus de mise en correspondance des propriétés et des groupes de propriétés.

Pour appliquer la méthodologie du présent document, il est présumé qu'il a été mis en place ce qui suit:

- un modèle de gouvernance établi pour un dictionnaire de données;
- le cadre d'un réseau de dictionnaires de données.

Fournir le contenu des dictionnaires de données interconnectés n'entre pas dans le domaine d'application du présent document.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 639-1, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 1: Code alpha-2*

ISO 3166-1, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes de pays*

ISO 3166-2, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 2: Code pour les subdivisions de pays*

ISO 4217, *Codes pour la représentation des monnaies*